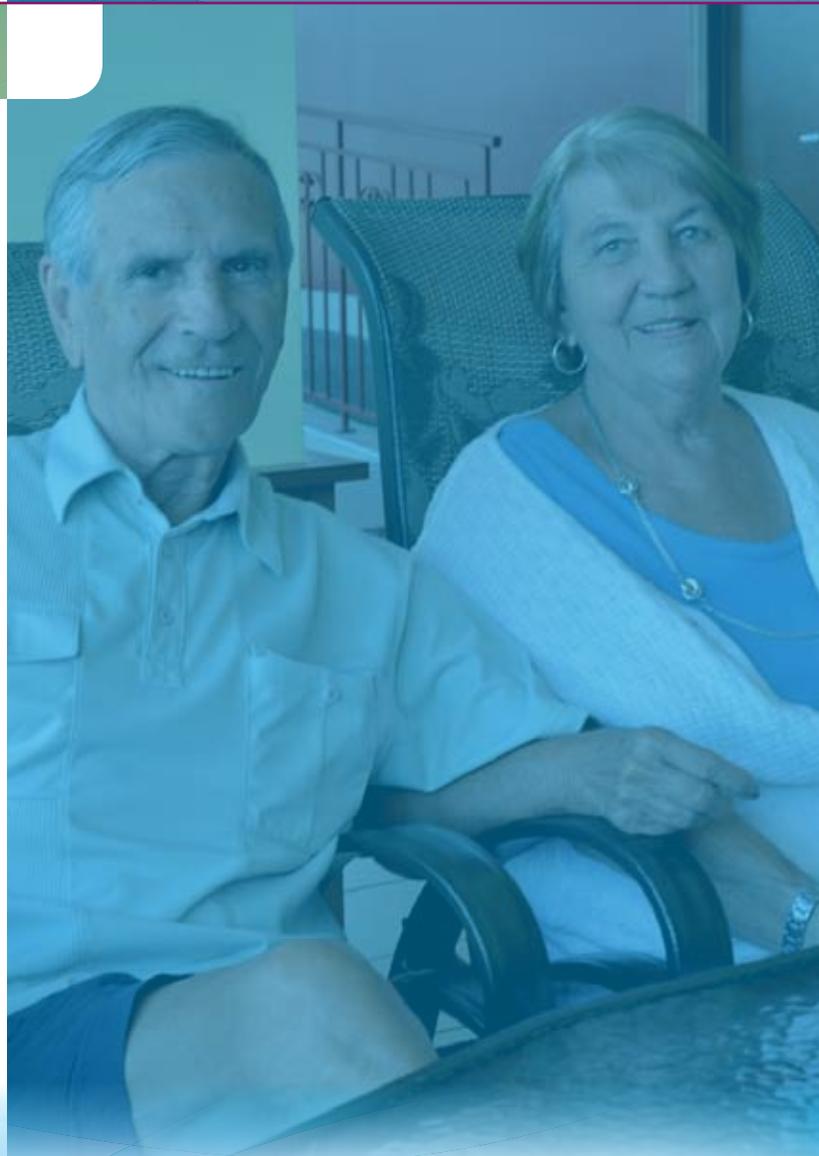




**SAINTE-JULIE**

## PLAN D'ACTION

**MUNICIPALITÉ**  
AMIE DES AÎNÉS





## Message de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

Aujourd'hui, les personnes âgées demeurent actives, même à la retraite. Ils nous démontrent chaque jour leur vaste expérience dans toutes les sphères d'activités. Ils s'impliquent comme bénévoles, travaillent à temps partiel, s'amuse et voyagent. Ils nous ont beaucoup donné au cours de leur vie, nous nous devons de les soutenir.

Je suis très heureuse de vous présenter le plan d'action qui nous offre enfin l'occasion d'unir toutes les générations qui se côtoient dans notre ville, de la petite enfance jusqu'aux aînés. Déjà *Municipalité amie des enfants*, nous devenons maintenant une *Municipalité amie des aînés*.

La Ville de Sainte-Julie et le comité de pilotage ont réalisé un diagnostic de la situation des aînés julieillois fort éloquent. Au cours du diagnostic, ils ont su écouter les personnes âgées et ce plan d'action reflète bien la vitalité de ces dernières. Ce plan nous aidera à mieux les soutenir en regard de leurs besoins exprimés.

Je tiens à remercier sincèrement le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour l'aide financière accordée ainsi que le Carrefour action municipale et famille pour son soutien technique. J'aimerais également souligner le travail remarquable de madame Nathalie Simard, consultante auprès du comité de pilotage ainsi que mes collègues du Conseil, madame Nicole Marchand et monsieur André Lemay qui ont suivi le groupe tout au long de la démarche.

Bonne lecture,

**Suzanne Roy**  
maïresse de Sainte-Julie



## Message des conseillers municipaux



Chères citoyennes, chers citoyens,

En 2011, la Ville de Sainte-Julie adhère à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) dans l'objectif de créer des outils favorables à une meilleure prise en compte des réalités de vie des aînés. Un comité de pilotage a été formé afin de préparer un diagnostic et un plan d'action.

Nous pouvons maintenant dire: mission accomplie! Ce plan d'action reflète bien les attentes de nos aînés et précise les moyens qui viennent appuyer notre démarche. Il est le fruit d'une réflexion collective à laquelle ont participé de nombreux aînés julievillois. Le comité de pilotage, composé de citoyens dont certains issus des différentes sphères d'activités liées

au soutien des aînés, a rempli son mandat de manière exceptionnelle et avec beaucoup de rigueur. Nous tenons à les remercier tous, très sincèrement.

En mettant en application les mesures inscrites dans son plan d'action, la Ville de Sainte-Julie continuera de créer un environnement harmonieux, propice au sain épanouissement de ses aînés.

**Nicole Marchand**  
conseillère municipale

**André Lemay**  
conseiller municipal

# Table des matières



Introduction . . . . .	6
1. Méthodologie. . . . .	7
2. Portrait de la population aînée . . . . .	8
3. Faits saillants des consultations auprès des aînés . . .	15
4. Plan d'action MADA . . . . .	17
4.1 Volet physique . . . . .	18
4.2 Volet social . . . . .	21
4.3 Volet économie. . . . .	24
4.4 Selon les opportunités . . . . .	24
La mise en œuvre du plan d'action. . . . .	25
Conclusion. . . . .	26

## Introduction

À l'automne 2011, la Ville de Sainte-Julie débutait une démarche dans le cadre du programme gouvernemental Municipalité amie des aînés. Ce programme vise à permettre aux villes qui y participent « *d'adapter ses politiques, ses services et ses infrastructures et de favoriser la participation des personnes âgées ainsi que la concertation et la mobilisation de toute la communauté pour que son milieu de vie corresponde davantage aux besoins des aînés* »<sup>1</sup>.

Dans le cadre de cette démarche, un comité de pilotage a d'abord été mis sur pied dans le but de suivre sa progression (incluant la validation des outils de consultation, d'identification d'actions, etc.). Ce comité était composé de treize membres.



### Le comité de pilotage

À l'avant, les membres du Conseil et la mairesse, Nicole Marchand, Suzanne Roy et André Lemay; de gauche à droite dans la deuxième rangée : Carmen Harrisson, Robert Lachance, Saphire Duclair, Nicole Lagüe, Daniel Chagnon et Nathalie Simard; dans la rangée du haut : Jacques Boily, Louis-Philippe Caron, Claude Aubin, Lucie Hébert, Claire Lévesque et Denis Houle. Absente sur la photo : Hélène Carbonneau.

<sup>1</sup> Extrait du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés

# 1 • Méthodologie

Ce plan d'action Municipalité amie des aînés a été principalement élaboré à partir :

- du portrait des aînés julievillois, réalisé à partir des données disponibles de Statistique Canada et d'études traitant du sujet.
- des consultations effectuées auprès de 53 aînés de Sainte-Julie. Au total, cinq groupes de discussion d'une durée moyenne d'environ deux heures chacun se sont tenus entre le 27 avril et le 22 mai 2012. Le recrutement des participants a été fait par la Ville et ses partenaires. Ces consultations visaient à connaître les besoins comblés et non comblés des aînés de Sainte-Julie.

Soulignons l'apport des membres du comité de pilotage, en majorité des représentants d'aînés, qui avaient pour mission de soutenir, d'alimenter, de valider et de suivre les travaux tout au long de la démarche.

Depuis la première rencontre du comité le 9 décembre 2011, ce comité s'est rencontré à dix reprises.



## 2 • Portrait de la population âgée

Afin de mieux cerner le profil de la population âgée julievilloise, ce portrait présente quelques faits saillants concernant les âgés habitant à Sainte-Julie ou dans des territoires plus larges, dont fait partie la ville.



### 2.1 LE PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES ÂÎNÉS

Tout d'abord, soulignons que la population de Sainte-Julie est très jeune avec un âge moyen de 38,8 ans. Cependant, selon les données de recensement 2011, la Ville de Sainte-Julie est la ville québécoise qui a connu la plus forte hausse de sa population âgée de 65 ans et plus, entre 2006 et 2011. Ainsi, les résidents de 65 ans et plus sont passés de 6,2 % de la population totale en 2006, soit 1 805 habitants, à 10,4 % en 2011 représentant 3 120 résidents. Cette hausse est également significative pour le groupe des personnes âgées de 50 ans et plus qui représentait 23,5 % de la population totale de Sainte-Julie en 2006. Ce pourcentage se situait à 29,7 % en 2011.

Par ailleurs, notons que les femmes sont un peu plus fortement représentées dans ces deux groupes d'âge.

**TABLEAU 1 : Répartition, par groupes d'âge, des Julievilloises et Julievillois en 2006**

	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>	<b>% DE LA POPULATION</b>
44 ans et moins	9 785	9 920	19 700	67,8 %
45-49 ans	1 280	1 255	2 535	8,7 %
50-54 ans	920	990	1 910	6,6 %
55-59 ans	830	885	1 715	5,9 %
60-64 ans	725	675	1 400	4,8 %
65-69 ans	420	380	800	2,8 %
70-74 ans	215	205	420	1,4 %
75-79 ans	110	160	275	0,9 %
80-84 ans	75	105	185	0,6 %
85 ans et plus	45	80	125	0,4 %
Total des 50 ans et plus	3 340	3 480	6 830	23,5 %
Total des 65 ans et plus	865	930	1 805	6,2 %
Population totale de Sainte-Julie	14 405	14 675	29 075	100,0 %

Source : Statistique Canada, Profil des communautés 2006

**TABLEAU 2 : Répartition, par groupes d'âge, des Julievilloises et Julievillois en 2011**

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	% DE LA POPULATION
44 ans et moins	9 080	9 185	18 275	60,7 %
45-49 ans	1 415	1 450	2 865	9,5 %
50-54 ans	1 215	1 200	2 420	8,0 %
55-59 ans	860	900	1 760	5,8 %
60-64 ans	790	875	1 670	5,5 %
65-69 ans	630	650	1 280	4,3 %
70-74 ans	390	405	790	2,6 %
75-79 ans	205	245	450	1,5 %
80-84 ans	125	210	335	1,1 %
85 ans et plus	80	180	265	0,9 %
Total des 50 ans et plus	4 295	4 665	8 970	29,7 %
Total des 65 ans et plus	1 430	1 690	3 120	10,4 %
Population totale de Sainte-Julie	14 795	15 310	30 105	100,0 %

Source : Statistique Canada, Profil des communautés 2011

Toutefois, les personnes âgées de 65 ans et plus de Sainte-Julie (10,4 %) représentent toujours une proportion inférieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (15,9 %). Ceci, même si de 2006 à 2011, la tranche d'âge de 65 ans et plus a fait un bond de 73,1 %, passant en cinq ans de 1 805 individus à 3 120. À titre comparatif, pour la même période, cette hausse était de 16,4 % pour l'ensemble du Québec.

Cette hausse s'explique notamment par l'implantation des Résidences Soleil sur le territoire. À cet effet, les données statistiques de deux résidences, soit La Résidence Saint-Louis et les Résidences Soleil Manoir Sainte-Julie, nous démontrent la présence d'un nombre important de personnes âgées y résidant.

**TABLEAU 3 : Données sur les occupants des deux résidences pour personnes âgées autonomes de Sainte-Julie**

	La Résidence Saint-Louis		Les Résidences Soleil Manoir Sainte-Julie	
	N	%	N	%
<b>Nombre total de résidents</b>	<b>136</b>	<b>100,0 %</b>	<b>504</b>	<b>100,0 %</b>
Nombre de femmes	104	76,5 %	329	65,3 %
Nombre d'hommes	32	23,5 %	175	34,7 %
Nombre de personnes vivant en couple	36	26,5 %	148	29,4 %
Nombre de personnes vivant seules	100	73,5 %	356	70,6 %

Source : données fournies par la Résidence Saint-Louis et le Manoir Sainte-Julie, janvier 2012



Par ailleurs, les données des deux résidences nous indiquent que parmi leurs résidents on retrouve une proportion élevée de femmes. De plus, la majorité de leurs locataires y vivent seuls dans une proportion de plus de 70 %.

## 2.2 LES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population de Sainte-Julie aura atteint, en 2024, 30 390 habitants<sup>2</sup>. Les projections démographiques pour Sainte-Julie prévoient, au cours des 12 prochaines années, un accroissement continu de la population, mais plus lente que celui enregistré entre 1996 et 2006 (30,0 %)<sup>3</sup>. Ainsi, entre 2009 et 2024, Sainte-Julie devrait afficher une croissance démographique d'environ 4,5 %.

**TABLEAU 4 : Projections démographiques pour Sainte-Julie de 2009 à 2024**

### POPULATION PROJETÉE

2009	29 090
2014	29 545
2019	29 925
2024	30 390

Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques*, 2010

En ce qui a trait spécifiquement aux personnes âgées de 50 ans et plus, les projections montrent qu'en 2024, leur nombre devrait atteindre 10 875 personnes, pour une proportion équivalant à 35,8 % de la population totale de Sainte-Julie. Actuellement, ils représentent actuellement 29,7 % de la population totale. Le groupe d'âge des 65 ans et plus, de son côté, comptera 4 675 individus, pour une proportion de 15,4 % de la population, soit plus de 5 % du pourcentage actuel.



<sup>2</sup> Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques*, 2010

<sup>3</sup> Statistique Canada, 2007, Sainte-Julie, Profil des communautés de 2006, Recensement de 2006

## 2.3 LES AÎNÉS ET LE MÉNAGE FAMILIAL

Selon les données du recensement de 2006, les deux tiers des aînés de 65 à 74 ans du Québec vivent dans un ménage familial<sup>4</sup>. Dans le groupe d'âge des 75 à 84 ans, la moitié des aînés vit encore en famille, alors que pour le groupe de 85 ans et plus, à peine un aîné sur quatre (24,6 %) vit toujours dans un ménage familial. Parmi les aînés qui ne vivent pas en ménage familial (aînés hors famille), on dénote que plus de sept aînées sur dix sont des femmes<sup>5</sup>.

Pour l'ensemble de la MRC de Margerite-D'Youville, plus de six aînés sur dix âgés de 50 ans et plus font partie d'un ménage familial (62 %), une proportion plus élevée que pour le Québec (54 %). On compte d'ailleurs moins de veufs (11 680) sur le territoire de la MRC (10 %). Chez les 75 ans et plus, quatre personnes sur dix sont veuves (40 %)<sup>6</sup>.

Toujours pour le territoire de la MRC, on dénote que 14 % de la population aînée habite seule. Ce qui est inférieur à la moyenne québécoise qui est de 24 %. Toutefois, ce pourcentage tend à augmenter avec l'âge. Ainsi, 33 % des personnes âgées de 75 ans et plus du territoire de la MRC habitent seules.



## 2.4 LES AÎNÉS ET LEUR ORIGINE

La population de Sainte-Julie et celle de la MRC de Marguerite-D'Youville sont majoritairement francophones. Pour 96 % des aînés de la MRC, en 2006, le français est la langue maternelle.

D'autre part, une grande majorité (96 %) des aînés de la MRC est née au Canada. Ainsi, seulement 4 % des aînés sont des personnes immigrantes, ce qui représente 620 personnes. Près des deux tiers de celles-ci (64 %) sont âgées entre 50 et 64 ans. Pour une grande majorité, les immigrants du territoire de la MRC sont en provenance de l'Europe et sont arrivés avant 1980. La Ville de Sainte-Julie accueille plus de la moitié (52 %) de la population immigrante de la MRC<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> Famille de recensement : Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement (Statistique Canada, Dictionnaire du Recensement de 2006).

<sup>5</sup> Ministère de la Famille et des Aînés du Québec, Portrait statistique des familles du Québec- Faits saillants, 2011, p.20

<sup>6</sup> IPSÉ, Portrait des aînés- Montérégie Est, juillet 2009

<sup>7</sup> Idem

## 2.5 LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES AÎNÉS

La situation économique des aînés de Sainte-Julie est plus favorable que pour l'ensemble du Québec. Leur niveau de revenus est supérieur à celui du Québec. Cependant, la situation se détériore nettement pour les aînés plus âgés. En effet, la fréquence d'un faible revenu est de 11 % pour l'ensemble des aînés de 50 ans et plus de la MRC. Toutefois, si on isole les groupes d'âge, les pourcentages font des bonds importants : 8 % pour les 50 à 64 ans, 16 % pour les 65 à 74 ans et 25,6 % pour les 75 ans et plus<sup>8</sup>.

Ce qui s'explique en partie par la présence importante (69,2 %) des 50 à 64 ans encore actifs sur le marché du travail. À cet effet, une enquête récente indique une tendance des aînés à demeurer plus longtemps sur le marché du travail à l'échelle du Canada. Entre 1996 et 2006, la proportion de travailleurs âgés de 65 ans et plus est passée de 12 % à 15 % chez les hommes, et de 4 % à 6 % chez les femmes<sup>9</sup>.

De plus, en 2000, près d'un Montérégien sur cinq qui avait entre 65 et 74 ans continuait d'occuper un emploi, ce qui plaçait la région au troisième rang québécois après Laval et Montréal<sup>10</sup>.



## 2.6 LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DES AÎNÉS

Environ un aîné sur dix (11 %) détient un diplôme de niveau universitaire (1 005 personnes) sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, ce taux étant légèrement inférieur à celui du Québec (13 %). Mais la proportion des personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, ou un diplôme de niveau collégial est légèrement plus élevée comparativement au Québec.

C'est à Sainte-Julie que l'on retrouve le niveau de scolarité le plus élevé dans toute la MRC pour les 50 ans et plus.

<sup>8</sup> IPSÉ, Portrait des aînés-Montérégie Est, juillet 2009

<sup>9</sup> Uppal, S., « Le travail autonome chez les personnes âgées », L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, vol. 23, no1, 2011, p.3

<sup>10</sup> IPSÉ, Portrait des aînés-Montérégie Est, juillet 2009

### 3 • Faits saillants des consultations auprès des aînés

Dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés, la Ville de Sainte-Julie avait émis le souhait de rencontrer et consulter des aînés du territoire afin de mieux connaître leurs besoins. Ce souhait s'est concrétisé par la tenue de cinq groupes de discussion entre le 27 avril et le 22 mai 2012, en collaboration avec les organisations du milieu, auxquels des critères de sélection des participants avaient été identifiés, telle une répartition selon le sexe, les groupes d'âge et une connaissance minimale de la Ville. La répartition des groupes est la suivante :

• FADOQ	10 participants
• Centre de femmes Entre-Ailes	15 participantes
• L'Envolée, centre d'action bénévole	8 participants
• Résidence Saint-Louis	9 participants
• Les Résidences Soleil /Manoir Sainte-Julie	11 participants

pour un total de 53 aînés (39 femmes et 14 hommes) dont 20 demeurent à Sainte-Julie depuis plus de 30 ans. La répartition des participants est représentative des différents groupes d'âge des aînés.

Les objectifs de ces groupes de discussion étaient :

- d'identifier les besoins des personnes de 55 ans et plus;
- de mieux comprendre les besoins et les perceptions des aînés quant aux services et activités proposés sur le territoire de Sainte-Julie.



### 3.1 GRANDS CONSTATS DES CONSULTATIONS

La tenue des cinq groupes de discussion a permis d'identifier les grands constats suivants :

- une forte satisfaction de la grande majorité des personnes rencontrées;
- une bonne connaissance des activités et services offerts par la majorité des participants;
- certaines difficultés à associer les activités et services aux organismes fournisseurs;
- un bon sentiment de sécurité;
- une grande majorité des personnes apprécie la qualité de vie à Sainte-Julie (belle ville, échelle humaine, efforts pour l'environnement);
- la majorité affirme qu'il est facile de s'impliquer à Sainte-Julie.

Par ailleurs, les consultations auront servi à identifier plus de 75 pistes d'actions touchant une dizaine de thèmes soit : **le loisir et la culture** (17 actions), **la sécurité** (14 actions), **l'information** (9 actions), **le développement communautaire** (8 actions), **le transport** (7 actions), **l'aménagement urbain** (7 actions), **l'administration publique** (6 actions), **la santé** (3 actions), **l'habitation** (3 actions) et **l'implication citoyenne** (2 actions).

Ces consultations révèlent que les motifs incitant les aînés à la pratique d'activités de loisir sont les suivants :

- se tenir en santé et en forme donne de l'énergie;
- rencontrer des gens, se faire des amis, briser l'isolement;
- se divertir, se distraire, se changer les idées, sortir de la maison, passer le temps;
- apprendre de nouvelles choses;

- se faire plaisir;
- être avec sa famille.

En contrepartie, les obstacles à leur pratique d'activités de loisir sont le manque de temps et les coûts d'inscription trop élevés de certaines activités.

Quant aux éléments recherchés lors de leur implication bénévole, les aînés consultés indiquent le respect de leurs limites. Le manque de temps et les problèmes de transport sont, par ailleurs, des freins à leur implication.



## 4 • Plan d'action MADA



Le plan d'action qui suit découle des pistes d'actions identifiées lors des consultations et des travaux du comité de pilotage. Un exercice de priorisation avec les membres du comité de pilotage a permis de retenir les 59 actions suivantes.

Les actions sont regroupées sous trois volets, soit physique, social et économique et touchent douze thèmes différents qui sont :

- les espaces extérieurs et les bâtiments publics;
- l'habitation;
- le transport;
- la sécurité;
- la participation sociale et citoyenne;
- le respect et l'inclusion sociale;
- la vie communautaire;
- le loisir et la culture;
- l'information et la communication;
- les saines habitudes de vie;
- l'emploi;
- la vie économique.

Ces actions devraient permettre de guider la Ville de Sainte-Julie et ses organismes partenaires au cours des prochaines années dans le but de mieux répondre aux besoins des aînés.

Soulignons que les actions ne sont pas présentées par ordre de priorité.

## 4.1 VOLET PHYSIQUE

### Thème : LES ESPACES EXTÉRIEURS ET LES BÂTIMENTS PUBLICS

<i>ACTIONS</i>	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Mettre en oeuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la ville	X		
Ajouter des toilettes et des fontaines d'eau dans les parcs desservant la clientèle aînée		X	
Améliorer l'entretien des trottoirs durant l'hiver	X		

### Thème : L'HABITATION

<i>ACTIONS</i>	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Maintenir la réglementation permettant l'aménagement de résidences intergénérationnelles	X		
Rembourser, sur demande, la portion du tarif d'eau et des matières résiduelles, chargée en double aux résidences intergénérationnelles familiales selon les critères établis		X	
Établir des normes pour rendre plus visibles les numéros des maisons			X
Favoriser la construction d'habitations locatives à prix abordable en identifiant des terrains réservés à cette fin (Politique familiale)			X
Réaliser un volet lié à la prévention des chutes lors de la tournée annuelle du Service de sécurité incendie		X	

## Thème : **LE TRANSPORT**

### **ACTIONS**

	<i>En cours</i>	1 à 3 ans	4 à 5 ans
Analyser la possibilité et mettre en œuvre un service de taxibus à coût réduit pour les aînés avec carte de membre selon un horaire préétabli, pour des déplacements à l'extérieur et à l'intérieur de la ville		X	
Améliorer l'information sur le transport en commun et promouvoir la gratuité du service interne pour les aînés (la rendre disponible dans les résidences pour personnes âgées)		X	
Faire des arrêts aux résidences pour personnes âgées n'ayant pas leur propre système de transport avec les navettes utilisées lors d'événements spéciaux organisés par la Ville ou les organismes		X	



Thème : **LA SÉCURITÉ****ACTIONS**

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Établir et tenir à jour une liste des personnes âgées vivant seules afin de pouvoir assurer un suivi régulier ou intervenir en cas d'urgence		X	
Faire respecter la réglementation sur les traverses piétonnières par les automobilistes (Politique familiale)	X		
Analyser la faisabilité d'augmenter le temps des feux de circulation pour la traverse piétonnière située à l'intersection du boulevard des Hauts-Bois et du chemin du Fer-à-Cheval		X	
Réaliser une campagne « Protégeons nos aînés »		X	
Améliorer l'éclairage public dans les quartiers			X
Faire respecter la réglementation sur l'éclairage privé (Politique familiale)	X		
Enlever la végétation qui bloque la vue sur les coins de rue (arbres, boîtes à fleurs)		X	
Faire respecter le Code de sécurité de la route par les cyclistes et les piétons	X		
Sensibiliser les cyclistes et les piétons à l'importance d'être bien visibles lors de leurs déplacements après le coucher du soleil		X	
Faire respecter les limites de vitesse par les automobilistes	X		
Augmenter la présence policière	X		
Maintenir la surveillance dans et aux abords des parcs (Politique familiale)	X		
Promouvoir le programme PAIR qui permet, à partir d'un service d'appels automatisés, de joindre quotidiennement les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé	X		

## 4.2 VOLET SOCIAL

### Thème : LA PARTICIPATION SOCIALE ET CITOYENNE

<b>ACTIONS</b>	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Favoriser et promouvoir l'implication bénévole des aînés dans les organismes familiaux tels que le Carrefour familial de Sainte-Julie (halte-garderie) et les programmes <i>Premiers pas</i> et <i>Grands-mamans tendresse</i>		X	
Faciliter l'implantation du concept de covoiturage entre les bénévoles des organismes du milieu	X		
Favoriser la mise en place d'un programme de mentorat en bénévolat (Politique familiale)		X	
Soutenir et former les organismes du milieu pour les aider dans leur gestion des bénévoles	X		
Réserver des sièges aux aînés au sein du comité de la famille	X		

### Thème : LE RESPECT ET L'INCLUSION SOCIALE

<b>ACTIONS</b>	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Faire connaître les centres d'écoute pour aînés (Centre d'écoute Montérégie, Tel-Aînés, Aide Abus Aînés, lignes d'écoute en lien avec diverses maladies, etc.)		X	
Faire connaître les centres de références (Service à la clientèle de la Ville, Centre de référence du Grand Montréal référence pour les aînés)		X	
Informé et sensibiliser les médecins et les pharmaciens au sujet des services pour les aînés présents sur le territoire		X	
Étudier la pertinence de développer un service de travailleurs de milieu pour les aînés isolés			X

Thème : **LA VIE COMMUNAUTAIRE****ACTIONS**

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Soutenir l'offre de services bénévoles pour la réalisation de petits travaux à domicile, à l'extérieur et à l'intérieur			X
Favoriser l'offre d'un service de répit à domicile pour les proches aidants			X
Contribuer à augmenter la fréquence des dîners communautaires du Groupe Amical			X
Maintenir la disponibilité d'accompagnement médical de l'Envolée	X		

Thème : **LE LOISIR ET LA CULTURE****ACTIONS**

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Offrir des activités libres de types jeux de société, cartes, ping-pong (locaux avec accès libre)		X	
Informers les personnes vivant en résidence des activités du Club FADOQ de Sainte-Julie (sorties, voyages, etc.)	X		
Aménager des stations d'exercices pour les aînés dans les parcs (Politique familiale)		X	
Favoriser l'offre de programmes de conditionnement physique extérieur pour les aînés		X	
Aménager un jeu de palet extérieur			X
Améliorer les liens cyclables entre les autres villes (Politique familiale)	X		
Augmenter l'offre de sorties à caractère culturel		X	
Offrir des cours de secourisme adaptés aux aînés		X	
Offrir des cours d'informatique adaptés aux aînés	X		
Offrir un programme d'éducation aux loisirs pour les aînés			X

## Thème : L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

### ACTIONS

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Réaliser un guide regroupant les informations destinées aux aînés		X	
Regrouper les informations destinées aux aînés dans les publications et le site Internet de la Ville et des autres sources en les présentant par type d'activités (sports, activités sociales, formations, etc.)		X	
Réaliser un salon pour les aînés (une journée) afin de leur faire connaître les services et activités offerts dans la ville (incluant des démonstrations et des possibilités d'essayer les activités)		X	
S'assurer d'une présentation des activités offertes aux aînés dans les kiosques de la Journée de la famille		X	
Souligner annuellement la Journée internationale des aînés le 1 <sup>er</sup> octobre		X	
Remettre une trousse d'information dédiée aux aînés lors de la tournée annuelle du Service de sécurité incendie		X	

## Thème : LES SAINES HABITUDES DE VIE

### ACTIONS

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Diffuser et offrir, en collaboration avec la bibliothèque, la série de six conférences sur la santé, proposée par le Club FADOQ de Sainte-Julie et le CLSC		X	
Impliquer des aînés bénévoles dans la mise en place du programme scolaire Trotibus favorisant la sécurité du déplacement à pied des élèves pour se rendre à l'école primaire	X		

## 4.3 VOLET ÉCONOMIE

### THÈME : L'EMPLOI

#### ACTIONS

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Diffuser les besoins en bénévoles des organismes du milieu sous forme d'offre d'emploi (Politique familiale)		X	
Favoriser le recrutement de tous les groupes d'âge, selon le poste à combler, au niveau du secteur d'emploi municipal	X		

### THÈME : LA VIE ÉCONOMIQUE

#### ACTIONS

	<i>En cours</i>	<i>1 à 3 ans</i>	<i>4 à 5 ans</i>
Sensibiliser les commerces du territoire à l'accueil des aînés		X	
Sensibiliser les commerces du territoire à offrir et à promouvoir des rabais pour les aînés			X



## 4.4 SELON LES OPPORTUNITÉS

Deux actions pertinentes ne peuvent pour l'instant être prévisibles au cours des cinq prochaines années, à moins d'opportunités concrètes facilitant leur mise en œuvre. Dans le but de les garder en mémoire au cours des années, même si pour le moment, elles ne peuvent être inscrites au plan d'action, nous les présentons dans la section « selon les opportunités ».

- aménager un centre communautaire multifonctionnel et intergénérationnel;
- améliorer, lors de travaux de modification, la signalisation pour l'identification des rues importantes, en grossissant les caractères utilisés.

## La mise en œuvre du plan d'action

Consciente que le plan d'action « Municipalité amie des aînés » est complémentaire au plan d'action de la politique familiale, deuxième génération (mai 2010), la Ville de Sainte-Julie a confié au Comité de la famille le mandat de suivre sa mise en œuvre.

Déjà depuis quelques années, le Comité de la famille assure la concrétisation des actions de la politique familiale et de l'accréditation « Municipalité amie des enfants ».



## Conclusion

Ce plan d'action devrait permettre à la Ville de Sainte-Julie d'orienter et de baliser ses actions à l'égard des personnes âgées vivant actuellement sur son territoire et pour les générations futures. Pour ce faire, la Ville devra adapter ses politiques, ses services et ses structures aux besoins et aux caractéristiques spécifiques des personnes âgées.

Toutefois, pour réaliser pleinement ce plan d'action, la Ville de Sainte-Julie devra mobiliser ses partenaires et la communauté autour de celui-ci. De plus, la participation des personnes âgées à la mise en place de solutions pour construire un milieu de vie répondant davantage à leurs aspirations est essentielle à la réussite de ce plan.







**Municipalité  
amie des aînés**

En partenariat avec :

**Santé  
et Services sociaux**  
**Québec** 



**SAINTE-JULIE**

Publié par la Ville de Sainte-Julie • Août 2013  
Ce document ainsi que les autres politiques et plans d'action  
de la Ville sont aussi disponibles sur le site Internet :  
[www.ville.sainte-julie.qc.ca](http://www.ville.sainte-julie.qc.ca)

Crédits photos : Photothèque de la Ville de Sainte-Julie  
Photographe : Jean Martin  
Merci à tous les citoyens aînés de Sainte-Julie qui ont participé  
aux prises de vues.  
Montage graphique : Anngraphick  
Impression : Imprimerie FOR  
Un document en harmonie avec l'environnement, imprimé sur  
papier recyclé.

